

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Energizer**, à Genève, CH-660-0053990-2 (FOSC du 02.03.2004, p. 7). Les pouvoirs de Buchs Pierre-Alain, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Chavot Didier, de France, à Villers-le-Lac F, Cuenat Marcel Auguste, des Enfers, à Muri-aux, Demierre Jacques, de Vuadens, à Peseux, Häberli Barbara, de Wigoltigen, à Genève, Jeanneret Marie-Claire, de La Joux, à la Chaux-de-Fonds, Martin Michèle, de et à Neuchâtel, Maury Myriam, de Neuchâtel, au Locle, Wood Dean, des Ponts-de-Martel, au Locle, et Zurbruggen Werner, de France, à Prévessin, F, sont membres du conseil, mais n'exercent pas la signature sociale.

Journal no 3204 du 07.03.2007
(03835182 / CH-660.0.053.990-2)